

Méthodologie

L'enquête sociale a été faite par formulaires papier anonymes.

Elle a été soumise aux étudiants lors :

- de la semaine des associations, sur notre table ;
- de cours d'amphi ;
- tractage aléatoire dans la cafeteria.

100 enquêtes sociales ont été récoltées, soit environ un tiers des formulaires distribués.
92 formulaires étaient exploitables.

Tous les formulaires n'ont pas été complétés de façon exhaustive.

Les données incohérentes (ex : dépenses incompressibles inférieures au loyer + les abonnements) ont également été omises.

Tableau des répartitions par années :

1A	2A	3A	4A	5A
7	31	8	41	5
7,6 % ¹	33,6 %	8,7 %	45 %	5,4 %

Tableau des répartitions homme/femme :

Hommes	Femmes
41	51
42,1 %	57,9 %

Tableau des répartitions par filières :

Audencia	FIFA	FIFE	FIFB	FG	Non-indiqué
1	6	6	2	76	1
1 %	6,5 %	6,5 %	2,2 %	82,6 %	1 %

Aide des parents

Pourcentage d'étudiants sans aide parentale : 8,6 %

Aide parentale moyenne : 703 € par mois

Pourcentage d'étudiants dont les parents couvrent les dépenses incompressibles : 40,9 %

Seuls 3,2 % des étudiants ont déclaré faire une déclaration fiscale séparée de leurs parents.

1 Les pourcentages sont arrondis à 10⁻¹

Salariat étudiant à l'IEP

14,1 % des étudiants ont déclaré mené une activité salariée à côté de leurs études, pour une durée hebdomadaire moyenne de 7,2 heures (mini : 1,5 heure ; maxi : 16 heures)

L'été, 44,5 % des étudiants ont déclaré avoir travaillé.

15,2 % ont bénéficié d'un stage rémunéré.

Bourses

42,9 % des étudiants ayant rempli le formulaire sont boursiers, ce qui est supérieur largement au pourcentage de boursiers à l'IEP, autour de 20 %

L'échelon moyen est l'échelon 1,41. L'essentiel des boursiers sont donc boursiers à l'échelon 0.

Aucun des étudiants ayant rendu le formulaire n'habite dans une résidence du CROUS.

25,5 % des étudiants disposaient d'une bourse différente d'une bourse du CROUS, parmi lesquelles :

- bourses au mérite
- 1 bourse communale
- bourses Erasmus

La moyenne de ces autres bourses est de 3251,2 € sur l'année.

APL

64,4 % des étudiants ont déclaré toucher des APL, pour un montant moyen de 160,58€ par mois.

Loyer et dépenses incompressibles

Le loyer moyen est à 402,4 € par mois.

Les dépenses incompressibles s'élèvent en moyenne à 581,25 € par mois. Ce chiffre paraît peu fiable dans la mesure où il apparaît que de nombreux étudiants n'ont pas pris en compte le loyer dans le calcul de leurs dépenses incompressibles, et si nous avons supprimé du calcul les incohérences évidentes, nous gardons un doute sur certains chiffres de cette colonne.

La moyenne des abonnements payés par les étudiants s'élève à 43,5 € par mois.

Inégalités Hommes / Femmes ?

	Aide parentale	Taux de salariat	N° d'heures travaillées en moyenne par les étudiants salariés	% étudiants ayant travaillé l'été	% étudiants ayant eu un stage rémunéré²
Hommes	867,83 € / mois Après correction ³ : 459,11 € / mois	13,5 %	7	40,5 %	8,1 %
Femmes	555,10 € / mois Après correction ³ : 535,41 € / mois	16,3 %	7,4	46,9 %	16,3 %
Différence (H-F)	Avant correction ³ : +308,73 Après correction ³ : -76,29	-2,80	-0,4	-6,4	-8,2

Les chiffres, étant donné la faible taille de l'échantillon, ne semble pas pouvoir apporter de conclusion réelle sur la question de savoir s'il existe à l'IEP des inégalités de revenu entre les hommes et les femmes.

Contact

Cette enquête a été réalisée par Solidaires et Autogestionnaires

email : iepsolidaire@paliens.org

site web : <http://iepsolidaire.wordpress.com>



2 Chiffre dont la portée doit être nuancée : le nombre de 1A et 2A parmi les hommes ayant répondu au questionnaire étant nettement plus important que chez les femmes

3 Omission des aides parentales déclarées d'au-dessus de 1500 € / mois qui paraissent peu crédibles